

Marloie, le 18 janvier 2018

**Compte-rendu de la Commission locale de
développement rural de La Roche-en-Ardenne,
le 17/1/18**



Présents :

Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Florence Bosquée, Hélène Bosquée, Michaël Bouvy, Michel Burhain, Christian Cloës, Henri Collard, Christiane Collinet, Paul Deville, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Séverine Georges, Albert Gillet, Guy Gilloteaux, Etienne Jacques, Camille Lescrenier, Charles Louis, Anne Mottet, Lucas Pascal, Claude Peremans, Laetitia Piroton, Philippe Poncelet, Véronique Poncelet, Alexandre Poncin, Pascal Roger, Julie Sacré, Patrick Volvert, *membres de la CLDR ;*

Jean-Michel Bodelet, *agent communal en charge du PCDR au sein de l'administration;*

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwenaël Devillet, *bureau d'études Orthogone ;*

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie ;*

Excusés :

Léon André, Hubert Batteux, Michel Burhain, Jean-Marc Lambert, Charles Louis, Eric Thomas.

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants à cette séance d'installation. Il remercie chacun des membres de la Commission d'être venu en nombre et de se lancer dans l'aventure d'un second PCDR (programme communal de développement rural), il passe la parole à Jean-Christophe Simon qui présente l'ordre du jour.

1. Présentation des membres de la CLDR, des agents de la FRW et d'Orthogone

Pour cette 1^{ère} réunion, la FRW propose de faire connaissance par un tour de table de présentation : les membres de la CLDR commencent par dire leur prénom, nom et village d'origine, suivis des membres d'Orthogone et des agents de la FRW. Des moments de convivialité/présentation égrèneront les autres réunions à venir.

2. Rôles, fonctionnement de la CLDR & Règlement d'ordre intérieur

Pour rappel, une opération de développement rural, c'est...

L'objectif d'une opération de développement rural est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants en vue de leur assurer une meilleure qualité d'existence. Autrement dit, c'est dynamiser la commune dans tous les secteurs, aussi bien la vie associative, la culture, l'économie et l'agriculture que l'environnement, les sports...

Le développement rural est réglementé par un décret de la Région wallonne datant du 11 avril 2014 et par son arrêté du 12 juin 2014. Une copie de ces documents est disponible sur demande.

L'opération de développement rural se structure en 5 grandes étapes

- Information et consultation de la population : 5 réunions se sont déroulées au printemps 2017 dans les différents villages. La réunion de synthèse de juin 2017 a rassemblé environ 70 participants.
- Mise en place de la CLDR : c'est l'objet de cette soirée.
- Organisation de groupes de travail thématiques (ou autre méthode à préciser) : la préparation de cette étape interviendra lors des prochaines rencontres...
- Elaboration du PCDR - Programme Communal de Développement rural – (qui est le document de synthèse de toute l'opération). La rédaction du PCDR se fait parallèlement aux autres étapes et est prise en charge par le bureau d'études Orthogone.
- Dernière étape : la réalisation des projets, pour autant que le PCDR soit approuvé par les différentes instances ad hoc. In fine, si le PCDR est ratifié par le Gouvernement wallon, il ouvre la porte à des subsides et la Commune pourra dès lors réaliser des projets, durant maximum 10 ans.

Missions de la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est l'organe consultatif officiel, représentatif de la population. Elle pilote l'opération de développement rural et est le relais entre la population et le Conseil communal. La CLDR a trois grands rôles :

- Représenter la population de la commune, relayer ses attentes ;
- Informer la population, sur l'avancement de l'opération de développement rural ;
- Donner des avis aux décideurs, à leur demande ou à son initiative.

Les personnes qui constituent la Commission ont été sélectionnées par le Conseil communal (séance du 19 décembre 2017) sur base de candidatures volontaires récoltées lors de la phase d'information-consultation. Les anciens membres ont aussi eu l'occasion de faire part de leur intérêt.

Pour être représentative au mieux de l'ensemble de la population, la CLDR est composée de mandataires communaux (maximum $\frac{1}{4}$ des membres), d'habitants des différents villages, de personnes de différentes classes d'âges, catégories socioprofessionnelles, implications associatives... Afin de s'assurer de cette représentativité, les membres ont été répartis dans différentes catégories. Toutefois, chaque membre est un relais de la population à plusieurs titres, selon son village, son réseau relationnel, ses intérêts, son implication dans la vie communale...

A noter que les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions sans distinction et qu'ils ont tous, le cas échéant, le même droit de vote. La distinction 'effectifs – suppléants' est une exigence du décret mais dans les faits, il n'y aura aucune différence entre les deux.

→ Règlement d'ordre intérieur

L'objectif est de fonctionner avec un maximum de concertation et de convivialité, mais la Commission doit se doter d'un règlement d'ordre intérieur. Chaque participant a reçu une proposition de règlement avec l'invitation à la réunion.

La FRW relate oralement les grands principes de ce ROI et chacun a l'occasion de poser ses questions ou de faire ses commentaires.

→ La proposition de règlement d'ordre intérieur est approuvée à l'unanimité et sera soumise lors d'un prochain Conseil communal.

→ Modes de communication

❖ Au sein de la Commission :

Les invitations et les comptes rendus des réunions seront envoyés par courrier selon la proposition du Bourgmestre et de l'agent-relais.

Par ailleurs, la CLDR marque son accord pour que les fiches signalétiques individuelles soient diffusées aux membres de la Commission.

❖ Vers la population :

Pour que les membres de la CLDR jouent leur rôle de relais et de représentation, il est important qu'un maximum d'habitants les connaissent ou au moins identifient les représentants de leur village. Les participants donnent leur accord pour que la liste des membres de la CLDR avec leurs coordonnées soit diffusée via les différents canaux de communication. Ils marquent également leur accord sur l'utilisation des photos de CLDR dans les différents supports de communication.

Par ailleurs, un site internet est consacré au PCDR : www.pcdr-laroche.info. Géré par les agents de la FRW, le site permettra de déposer des comptes-rendus de réunions, d'annoncer les dates des Groupes de travail,...

3. Diagnostic du territoire

3.1. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

I. Diagnostic

Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l’auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l’auteur de programme (= bureau d’études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).

II. Enjeux

Le rôle des membres de la CLDR est de s’accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l’avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.

III. Stratégie

A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.

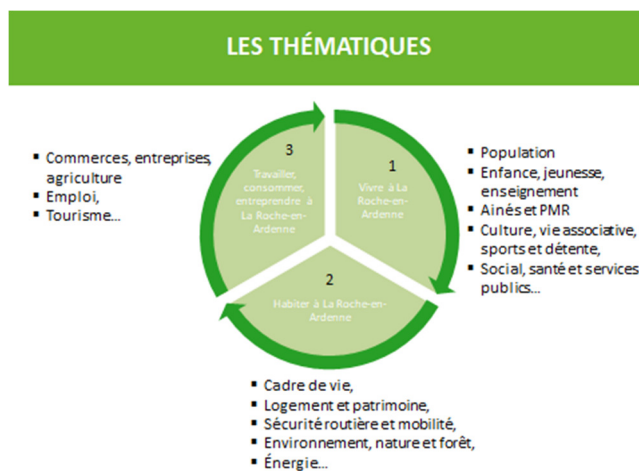
IV. Actions

La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d’atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d’autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l’objet de défis.

3.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche.

M. Devillet, du bureau d’études Orthogone, présente la thématique « Vivre à La Roche », structurée en 5 points. Les autres thèmes seront présentés lors des prochaines réunions. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.



En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade :

- ❖ Il manque une école dans les dias : à La Roche
- ❖ Signification de 'formation continue' : des formations dans différents domaines proposées notamment aux personnes qui travaillent déjà (ex. IFAPME...)
- ❖ BAM : dynamique qui coordonne et fédère aussi sur l'ensemble de la commune
- ❖ Salle de sport de l'Athénée : bientôt aménagée pour les sports 'ballon'
- ❖ Maison Croix-Rouge La Roche-Tenneville-Nassogne et non antenne de Tenneville à La Roche.

Les participants sont ensuite invités à se répartir en 3 sous-groupes pour réagir aux contenus des tableaux. Les animateurs des sous-groupes changent de table après un certain temps, de façon à ce que chaque sous-groupe puisse se positionner sur l'ensemble des thèmes. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les AFOME, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Au terme du travail des sous-groupes, chaque animateur présente en plénière les modifications, ajouts et questions sur ses thématiques. Diverses réactions viennent encore compléter les travaux. Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

4. Divers

4.1. Projets en cours

La FRW informe la CLDR des avancées de projets issus de l'ancien PCDR :

- ❖ Maison de village de Beusaint (en travaux)
- ❖ Atelier rural à Samrée (en attente)
- ❖ La FRW termine avec la présentation d'un tout nouveau projet : la **rénovation de la maison du PNDO à Houffalize**. Le Parc a donc étudié les pistes de subsides et avec le nouveau Décret du développement rural, les communes qui ont un PCDR valide, peuvent réaliser un projet transcommunal (subsidié à 90% pour le 1^{er} million d'euros) ; le projet doit répondre également aux stratégies des PCDR des communes partenaires. L'idée est de rentrer le projet dans le cadre du PCDR de Houffalize vu que la commune accueille la maison du Parc. L'opération serait 'blanche' pour les 6 communes car le PNDO payerait le montant non subsidié (10% restant) → **La CLDR marque son accord de principe.**

4.2. Prochaines CLDR

- Mercredi 7/2 (travail sur l'AFOME du pilier « Habiter à La Roche »)
- Mercredi 7/3 (travail sur l'AFOME du pilier « Travailler à La Roche »)
- Mercredi 18/4
- Mercredi 16/5

Enfin, les membres de la CLDR sont invités à prendre la pose pour une photo de famille.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,
Agents de développement à la FRW

AFOME relatif au « Vivre à La Roche-en-Ardenne » (annexe au compte-rendu de la CLDR du 17/1/18)

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
DEMOGRAPHIE & POPULATION	<ul style="list-style-type: none"> • La commune possède un centre urbain (34.39% de la population de la commune) • Commune peu peuplée = taille humaine / esprit convivial • Nombreux seconds résidents (730 résidences) • La population s'accroît fortement en été : 185 000 nuitées/an - 1300 visiteurs au SI/jour les longs WE de mai • Beaucoup d'enfants (0-12 ans) à Halleux et Bérismenil 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune peu peuplée, entraînant un impact négatif sur l'économie : volume de population insuffisant pour garantir la rentabilité de toutes les activités et services, etc. • Tendance au repli sur soi • Évolution de population négative : -5% en 9 ans soit -187 habitants avec une variation selon les villages • Manque de familles avec enfants. Taille moyenne des ménages basse : 2,16 personnes. Déficit de jeunes entre 0 et 10 ans et de 20-40 ans - phénomène de dénatalité • Pyramide des âges inquiétante (manque de 25-40 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Potentialités (cadre de vie, logement, emploi, services...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives démographiques • Attractivités des communes voisines (Marche, Bastogne...) • Vieillesse de la population • Fragilité économique des petits ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la population urbaine • Gestion de l'identité rurale vu la disproportion entre 2e résidents /autochtones + agriculteurs/non agriculteurs • Soutien à l'augmentation de la population, principalement des ménages avec enfants • Maintien de l'esprit convivial de la commune (accueil nouveaux habitants, info-sensib'...)
Éléments confirmés ou pas. Explications. Compléments. Nouveaux éléments.	Cadre de vie et environnement attractif pour les jeunes familles	Lien avec les thématiques logements et mobilité : <ul style="list-style-type: none"> • Manque de terrains à bâtir • Concurrence avec les 2ds résidents pour l'achat de biens immobiliers • Éloignement de Marche (quid des retombées du développement de Marche) et du GDL (bien que des Rochois travaillent au GDL) 			<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la population urbaine <u>par des jeunes ménages (prévoir des logements pour familles)</u>
Demande d'infos à Orthogone / la Commune					

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
ENFANCE JEUNESSE ENSEIGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Structures d'accueil préscolaire (MCAE et accueillantes) : taux de couverture équivalent aux communes voisines (LR : 39 pl. /100 enfants, Houffalize : 41/100, Arr. 44/100) + structure Accueil Temps Libre : accueil extrascolaire avec coordination, une commission accueil enfance Bonne couverture de l'enseignement maternel et primaire : 5 implantations réparties sur le territoire 2 écoles secondaires avec divers services (internat, repas chaud, école de devoir, filière technique & profession...) Conseil communal des enfants + structures d'encadrement des jeunes : Mic-Ados, mvts de jeunesse, planning familial... Voyage de mémoire organisé par la commune et ouvert aux élèves de tous les réseaux et à la population 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de crèches subvent./Maisons de l'enfant/Haltes-accueil Manque de places d'accueil préscolaire Baisse significative de la population dans les écoles maternelles et primaires (-24% du nombre d'inscrits en maternel et primaire entre 2005 et 2015) Enseignement secondaire en péril (-8% entre '05 et '15) ▶ Peu d'inscrits = peu d'options Pas d'association qui fédère tous les jeunes de La Roche Pas d'école de devoir externe aux écoles Pas d'enseignement supérieur, ni de possibilité de formation continue sur le territoire communal 	<ul style="list-style-type: none"> Prochain « Plan Cigogne » de la Région Wallonne Centres de formation à Marche (Forem, Ifapme, etc.) Ecoles supérieures à Bastogne, Marche, Libramont... ? 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre des places en structures d'accueil (retraite des accueillantes conventionnées et autonomes) Disparition à court/moyen terme de l'enseignement secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement et maintien de l'enseignement maternel et primaire, vecteur d'attractivité Maintien de l'enseignement secondaire à La Roche Augmentation de l'information vers les jeunes (projet?)
Eléments confirmés ou pas. Explications. Compléments. Nouveaux éléments.		<p>Certains inscrivent leurs enfants à Marche parce que ça fait plus « hype »</p> <p>L'accès en TEC du centre est difficile pour les ados</p> <p>Peu d'animations 'jeunes' car ils ont beaucoup de possibilités de jobs d'étudiants dans l'Horeca</p>	Exemple du CRAB à Sainte-Ode (maison des jeunes avec programme attractif)		Augmentation / adaptation de l'information vers les jeunes (projet?)
Demande d'infos à Orthogone / la Commune					
Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux

AINES ET PMR	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs d'aide aux séniors particulièrement actifs par la diversité de ses services (CPAS) : service repas à domicile Offre pour l'accueil de personnes âgées de 80 lits au Home Jamotte (rénovation en 2011) - saut de capacité de +60% Moyenne de lits en RW : 54, province : 52, arrondiss.: 51 Commune attentive aux PMR : référent de proximité et promotion par le SI des sites et activités PMR Prise en compte systématique des aménagements PMR dans les constructions et rénovations communales 	<ul style="list-style-type: none"> Population vieillissante et grande part des ménages de type isolé '65 & +' avec aînés plus précarisés qu'ailleurs (taux de plus de 65 ans : 27,7 % contre 23,4% en Wallonie) Bénéficiaires GRAPA/RG parmi les 65 ans et plus en 2016 : 9.02% = taux le + élevé de la province (Wallonie 5.71%) Saturation du Home Jamotte (liste d'attente permanente, mais situation identique à la microrégion) Lieux et bâtiments publics inaccessibles pour les PMR (ex : quai de l'Ourthe...) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux aînés : une ressource à valoriser Projet d'hébergement privé en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Perspectives démographiques : vieillissement 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des actions envers les aînés (espaces et activités intergénérationnels, accueil et services, adaptation des lieux, services et activités...) Augmentation des possibilités de rester à domicile et ses alternatives Amélioration du sentiment de sécurité des aînés (éclairage, accès, mobilité...)
Eléments confirmés ou pas. Explications. Compléments. Nouveaux éléments.					Manque un enjeu pour les PMR : amélioration des parcours PMR dans la ville et dans les bâtiments publics et privés (commerces ...)
Demande d'infos à Orthogone / la Commune					

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
VIE ASSOCIATIVE, EVENEMENTIELLE CULTURELLE ET SPORTIVE	<ul style="list-style-type: none"> Nbreux clubs, assoc. culturelles et sportives : animations, événements nbreux : offre large et grande vitalité! Soutiens communaux (1 emploi à l'animation culturelle sur La Roche+Tenneville) Nombreux canaux de communication : multilingue, site internet de la commune, SI, MT, FTLB, bull. communal Centre sportif avec piscine (supra communal) et salle de sport (partenariat avec l'Athénée) Abondance d'équipements/évén./activités liés au tourisme Grd nbre de salles communales et maisons de village en bon état (Salle Faubourg 210 pl.) Structures culturelles (trans)communales publiques et privées Identité sportive de la commune autour du vélo et du sport aventure / Nbreux circuits randos pédestres/cyclistes 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité d'investissement limitée pour une petite commune Manque de coordination et de diversité des activités (public féminin, activités artistiques/soirées, WE...) Nombreux canaux de communication : multilingue, site internet de la commune, FTLB, SI, MT, bull. comm. Salles inadaptées aux sports de balle Parfois inadéquation de la capacité du Faubourg avec certains événements (manque de place pour rentabilité) Infrastructures vétustes (ex : centre sportif, salle à Cielle, Foot à Bérismenil, ...) Pas de centre culturel sur la commune. Manque d'ambition culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Attractivité de la commune auprès de potentiels investisseurs dans le secteur culturel et sportif 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de surabondance d'acteurs & canaux + diff. coordin. Dépendance des subsides (ex : Festival Bitume) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du dynamisme et de l'ancrage local des assocs (diversification, coordin d'activités...) Confirmation des liens avec des supports supra communaux en matière culturelle et sportive Maintien et amélioration de l'outil « Centre sportif » Maintien de « notre ruralité, notre identité, notre folklore » !
Eléments confirmés ou pas. Explications. Compléments. Nouveaux éléments.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les soutiens communaux : étendus à tout l'associatif et pas seulement le culturel ! Nombreux canaux de communication : site internet à relifter, page Facebook difficile à trouver (nom pas très simple), rappel des différents canaux sur une page du bull.com... Salle du Faubourg : déjà très bien d'avoir une salle de 210 places (toutes les communes n'en ont pas) ! Mais elle est à améliorer niveau technique (hauteur de scène et loges à améliorer, plutôt faite pour du théâtre qu'un concert vu la configuration assise) Identité sportive autour du vélo et moto, qui amène plus d'impact positif que négatif AAT : 60.000 euros par an pour soutien événements culturels La Roche participe au Juillet Musical Employée 'culturelle' de la commune passe de ¼ à ½ tps 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de coordination à nuancer (petite faiblesse ; concurrence relative / pas tjrs les mêmes publics visés ; personne n'organise qqch au Carnaval, vérifie si rien dans village voisin) ▶ elle existe déjà et se développe via le BAM (qui annonce ses évén. + ceux des autres dans sa newsletter et collabore avec MUBAFA, MCFA, Sillon d'ART...) et E.Defreyne (qui effectue du bon travail sur La Roche Tenneville) ; rôle aussi de l'agenda du bull.com. Questions : le manque de coordin. est ressenti mais est-ce un réel besoin ? Intérêt de créer un nvl outil ??? déjà le bull.com. + E.Defreyne... Ok manque d'activités artistiques mais pas d'accord pour le manque d'activités pour femmes (excepté l'après-midi pour + de 60ans) Pas de centre culturel/manque d'ambition : pas d'accord de mettre en faiblesse vu AAT, BAM, E.Defreyne... et tout ce qui existe. La commune a tout en mains mais peu de public. Un centre culturel signifie dépendance aux subsides et public-cible répondant à l'appel. Manque d'une grande salle à la Roche. 		<ul style="list-style-type: none"> Rivalité entre les assocs ? Jalousie/comparaison sur ce que la Commune apporte aux uns et aux autres... ▶ transparence et clarté de la Commune sur critères objectifs d'attribution d'aides/services et subsides Ok avec le risque de surabondance d'acteurs avec impact pour la commune de gérer la sécurité lors d'évènements + impact sur ouvriers communaux De + en + de manifs récurrentes, pas défavoriser les petites organisations 	<ul style="list-style-type: none"> Ok avec le maintien du dynamisme et de l'ancrage local des assocs : « sans ça, la ville est morte », « ne pas axer tout sur le touriste (ressenti actuel : « on ne compte que sur les touristes »), faut aussi des activités pour la population locale » La Coordination devrait devenir une force Intéresser le public à la culture <p><i>NB : idée projet : redynamiser le Faubourg (davantage de public + équipements). Actu, 1 évènement tous les 15j.</i></p>
Demande d'infos à Orthogone / la Commune	Vérifier le partenariat avec l'Athénée pour la salle de sport : convention déjà signée ???	Vérifier que la salle de sport de l'Athénée est bien adaptée aux sports de balle. Vérifier que le centre sportif et la piscine vont être rénovés de manière « intelligente » (ex : une buvette)		Vérifier impact économiq. d'1 évènement : favorable ou pas pour le territoire ? Sinon, pas d'intérêt	

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
SOCIAL SERVICES SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux services présents : poste, police, pompiers, piscine, bibliothèque, EPI 'cintre (épicerie sociale) • Services Intégrés de Soins à Domicile • Présence d'une antenne Croix Rouge de Tenneville • Diminution des bénéficiaires du RIS depuis 2011 (9/2015 = 35 RIS et 9/2016 = 27 RIS) • Structures socioprofessionnelles : Intégra+, ADL, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement par rapport aux hôpitaux (Distance-temps en voiture vers un hôpital: 21-25min) • Tous les services de santé et médicaux au sein de la ville de La Roche mis à part 1 kiné à Ortho • Vieillesse de la population de médecins et de dentistes • Connectivité à l'internet fixe + réseau 3G et 4G insuffisante • EPN en perte de vitesse (1 utilis. en 2016) • Absence de noms de rue dans certains villages • Eau de distribution de mauvaise qualité / manque de pression 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien public aux projets médicaux: projet VIVALIA 2025 (des investissements d'1 million d'€ pour une période quinquennale) • Partenariats transcommunaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la densité des médecins généralistes • Incertitude quant au paysage hospitalier Luxembourgeois : appel à projets qui sera lancé par la RW en 2018 et le redéploiement de l'hôpital de Marche • Augmentation des dépenses de transfert (secours et zone de police) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des premières lignes de santé • Renforcement des services de proximité adaptés aux besoins • Renforcement de la connectivité • Création de lieux d'échange entre citoyens (par exemple : SEL...) et renforcement de la cohésion sociale
Éléments confirmés ou pas. Explications. Compléments. Nouveaux éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une maison Croix Rouge Nassogne – Tenneville – La Roche • Jardins partagés du Deister • EPN 'citoyen' à Vecmont (voir Hubert) • Poste : poursuite du service (obligation légale) malgré vente du bâtiment • Niveau médical, déjà un regroupement (médecin, kiné, diététicienne, psy...) : privé • Explication de la diminution des RIS : reclassements en Art 60 et réinsertions via structures locales notamment 	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse des médecins OK, mais déjà manque ! Les médecins présents ne prennent plus de nouveaux patients ! • L'EPN communal n'existe déjà plus ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Le redéploiement de l'hôpital de Marche est considéré comme une opportunité 	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des pharmacies de garde ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Fusion des enjeux : 'Renforcement des services de proximité adaptés aux besoins' : fédère les services de santé et la connectivité • 'Renforcement de la cohésion sociale' : se concrétise par la création de lieux d'échange • Lieu d'échange entre citoyens : ajouter 'repair café' • Offre médicale : besoin de soutien communal ! Logements, locaux, incitants,... ?
Demande d'infos à Orthogone / la Commune					